

COMMUNIQUE DE PRESSE

1^{RE} EDITION DU PRIX DU MAITRE D'APPRENTISSAGE : LA MNRA ET L'APCMA METTENT A L'HONNEUR CINQ MAITRES D'APPRENTISSAGE

Paris, 3 juin 2015 – Lors de la remise du Prix du maître d'apprentissage, organisé par l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (APCMA) et la Mutuelle des artisans et du commerce de proximité (MNRA), cinq maîtres d'apprentissage des départements de l'Oise, de la Seine-et-Marne, de la Gironde, des Hautes-Alpes et de la Guadeloupe ont été distingués pour leur rôle dans la transmission du savoir-faire et la formation des futurs collaborateurs des entreprises artisanales de demain.

La première édition de ce prix unique s'est clôturée mardi 2 juin lors de la Cérémonie de remise des prix à Paris, en présence de Madame Carole Delga, secrétaire d'Etat chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire.

DES MAITRES D'APPRENTISSAGE AU SERVICE DE LA PERENNITE DES METIERS DE L'ARTISANAT ET DES ENTREPRISES

Avec la mobilisation active du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, ce sont près de 400 artisans en métropole et dans les départements d'outre-mer, qui ont répondu à l'appel à candidatures lancé par la MNRA et l'APCMA en octobre 2014. A la suite des jurys régionaux, soixante-dix candidats se sont retrouvés en lice pour le jury national. Ce jury composé de représentants de l'APCMA, de la MNRA, de l'UPA, du Sénat, de la DGE et de l'AJPME/L'ARGUS des commerces a procédé à la sélection de cinq lauréats nationaux.

LES LAUREATS

Les cinq lauréats ont été récompensés pour les démarches exemplaires mises en œuvre pour accueillir, former et accompagner les apprentis dans la construction de leur projet professionnel.



CATEGORIE MOBILITE INTERNATIONALE

Brice Connesson, chef d'entreprise, pâtissier-chocolatier, *La passion du chocolat*, Oise



CATEGORIE ECHANGE ET TRANSFERT DE COMPETENCES ET DE TECHNOLOGIES

Jean-Yves Lambert, chef d'entreprise spécialisé dans la fabrication de machines ou appareil comportant des éléments à billes, *Elbi*, Seine-et-Marne



CATEGORIE VALORISATION DE LA MIXITE

Christophe Thomas, chef d'entreprise, boucher sur marché de plein air, *Boucherie Thomas*, Gironde



CATEGORIE JEUNE MAITRE D'APPRENTISSAGE

Olivier Abenon, salarié, charpentier, *Bac SARL*, Guadeloupe



CATEGORIE ENGAGEMENT DU MAITRE D'APPRENTISSAGE

François Heller, chef d'entreprise spécialisé dans la réparation automobile, *François Heller Mécanicien*, Hautes-Alpes

Chaque lauréat bénéficie d'une dotation de 1200 euros et d'une offre de diagnostic en protection sociale. Ce service très innovant, développé par la MNRA, permet au chef d'entreprise et à son conjoint d'établir un bilan personnalisé de leurs droits en retraite, en santé et en prévoyance.

Serge Crouin, président de la MNRA, a estimé que « ce prix se situe dans la droite ligne du positionnement de la MNRA, *acteur économique incontournable du développement de l'artisanat et du commerce de proximité. La reconnaissance des maîtres d'apprentissage, qui s'investissent au quotidien pour pérenniser et développer le secteur, était un objectif essentiel.* »

Alain Griset, président de l'APCMA, a souligné que « *pour les entreprises artisanales, qui ont la particularité de reposer sur le savoir-faire des hommes et des femmes qui les composent, le recrutement de personnes qualifiées est déterminant. Il faut préparer l'avenir en formant beaucoup. Le rôle des maîtres d'apprentissage est stratégique.* »

A propos de l'APCMA

L'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (APCMA) est l'établissement public national fédérateur des chambres de métiers et de l'artisanat. Ses instances animent le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, développent des actions collectives et des services communs. La première mission de l'APCMA est d'agir pour que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie, au niveau national et européen et que les intérêts des entreprises artisanales soient pris en compte dans les lois et réglementations et bénéficient d'évolutions favorables à leur développement. www.artisanat.fr

A propos de la MNRA

Créée par les indépendants pour les indépendants, la MNRA est, en chiffre d'affaires, la première mutuelle de France sur le marché de la retraite Madelin.

Acteur majeur de l'épargne-retraite avec près de 300 000 adhérents et 400 000 contrats en portefeuille, la MNRA propose aussi aux dirigeants d'entreprise et à leur conjoint une gamme complète de garanties de prévoyance et de complémentaire santé, ainsi qu'un conseil personnalisé et des services d'accompagnement sur l'ensemble du territoire.

www.mnra.fr

Contact Presse APCMA :

Elisabeth de Dieuleveult, directrice des relations publiques et de presse, 01 44 43 10 96 presse@apcma.fr

Contacts Presse MNRA :

Philippe Bollecker, directeur général délégué, 01 53 21 11 62, pbollecker@mnra.fr

Jennifer Gaucher, relations presse, 01 53 21 12 44, 06 65 30 81 00 jgaucher@mnra.fr